



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélico) :

Hélimax / SAF

Fixe : 04.92.54.15.15

Portable : 06.22.81.23.25 / 06.80.30.16.33

Bénéficiaires :

Refuges CAF + un berger

Objet du survol : préciser le type de matériel ou le nombre de personnes transportées	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (nb rotation)	Transport de personnes (nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
RAVITAILLEMENT	18/08/2015	Pré de Mme Carle	Refuge des ECRINS	4	0	4
RAVITAILLEMENT	18/08/2015	Pré de Mme Carle	Refuge du GLACIER BLANC	6	0	6

Précisions sur le plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :

Description de l' aéronef (type / couleur / immatriculation) :
Ecureuil rouge et blanc AS 350 B3 F-GJKY

Nom du pilote : **Dominique HEIB**

A Saint Crépin ou A Gap

Le 12/08/2015, Dominique HEIB

Autorisation accordée n° 389

Conditions particulières :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le 13/08/2015

Le Directeur adjoint,

Copie au(x) secteur(s) : Vallouise

Préconisations du Parc national :

A , le :